

# Alcool, tabac et drogues illicites : les spécificités françaises

Christophe Palle, Aurélie Lermenier-Jeannet, Ivana Obradovic

Deux types d'indicateurs permettent de comparer les niveaux de consommation d'alcool, de tabac et de drogues illicites. Le premier provient des enquêtes de prévalence, menées auprès d'un échantillon représentatif de la population adolescente ou adulte. Ces données sont comparables dès lors que l'enquête est menée à l'identique dans différents pays, ce qui est le cas pour l'alcool (partiellement) et le tabac. Dans le cas des drogues illicites, les chiffres reposent sur des questions communes utilisées dans diverses enquêtes nationales.

Les données de ventes<sup>1</sup> en volume constituent le deuxième type d'indicateur. Par définition, de telles données n'existent que pour les substances licites.

## Alcool : une position moyenne en Europe

En matière d'alcool, la France occupe une position intermédiaire en Europe. D'après les données de l'enquête SEAS (Palle *et al.*, 2017), menée en 2015 dans 19 pays européens, 85 % de la population adulte (18 à 64 ans) déclaraient avoir consommé de l'alcool au cours des douze derniers mois, ce qui place la France au 13<sup>e</sup> rang derrière le Danemark (93 %), où la prévalence est la plus importante, et loin devant l'Italie (70 %) et le Portugal (72 %), où elle est la plus faible. La France se situe cependant parmi les pays où la proportion de consommateurs quotidiens est élevée, en 6<sup>e</sup> position (13 %), derrière notamment la Bulgarie (37 %), le Portugal (23 %) et l'Espagne (20 %). Avec une prévalence de 33 % d'alcoolisations ponctuelles importantes (API) dans l'année, la France est proche de la moyenne européenne.

Cette position en milieu de tableau se retrouve chez les élèves âgés de 15-16 ans en 2015 (The Espad Group, 2016). Les jeunes Français se classent, pour les consommations et les ivresses dans le mois, aux 20<sup>e</sup> et au 16<sup>e</sup> rang des 35 pays participants, avec des prévalences respectives de 53 % et 13 %. Trois élèves sur dix (31 %) rapportent une API au cours des trente derniers jours, pourcentage un peu inférieur à la moyenne européenne (35 %).

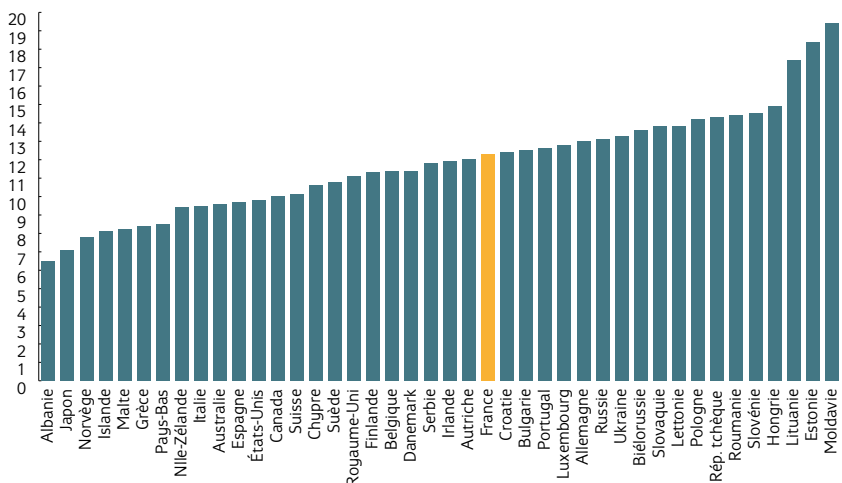
Les données de prévalence sont utilement complétées par les volumes d'alcool mis en vente. Avec 12 litres d'alcool pur par an et par habitant âgé de 15 ans et plus, soit en moyenne 2,6 verres par jour et par habitant de cette tranche d'âge, la France se classe en 2015 également dans une position intermédiaire (figure 1), au 15<sup>e</sup> rang des 28 États de l'Union européenne (UE). Les volumes d'alcool consommés en France sont plus faibles que dans la plupart des pays d'Europe orientale mais restent parmi les plus élevés d'Europe de l'Ouest.

---

1. Il peut s'agir d'une approximation des ventes. Ainsi, en France, les volumes de tabac vendus sont approximés par les volumes livrés aux buralistes. En ce qui concerne l'alcool, ils sont reconstitués à partir des droits d'accises sur les volumes perçus par la Direction générale des douanes et des droits indirects.

Compte tenu des différences relativement faibles et parfois fluctuantes selon les sources<sup>2</sup>, les consommations peuvent être considérées comme semblables à celles de nombreux pays directement voisins ou proches (Allemagne, Portugal, Irlande, Autriche, Croatie, Danemark, Belgique). La France, tout comme de nombreux pays européens, affiche en revanche des volumes de vente nettement supérieurs à ceux de tous les pays extra-européens (à l'exception de la Russie).

Figure 1. Nombre de litres d'alcool pur par an et par habitant de 15 ans et plus, pays membres de l'UE et autres pays à niveau de développement comparable en 2015



Source : OMS (données consultables en ligne : <http://apps.who.int/gho/data/node.main.euro.A1039?lang=en&showonly=GjSAH>)

Note : ces données totalisent les litres d'alcool pur contenus dans les volumes de boissons alcoolisées, qu'elles soient vendues dans un circuit de vente officiel ou non.

## Tabac : les Français parmi les plus fumeurs

Selon l'enquête Eurobaromètre menée dans tous les pays de l'UE (TNS Opinion & Social, 2017), la France se situe à un niveau très élevé de prévalence du tabagisme (33 % de fumeurs quotidiens parmi les 15 ans et plus vs 24 % en moyenne au niveau européen). Dans l'enquête nationale de référence, le Baromètre santé 2017 (Pasquereau et al., 2018), la prévalence apparaît un peu moins élevée (27 % des 18-75 ans), mais toujours supérieure à celle de la plupart des pays voisins. Toutefois, la baisse récente observée entre 2016 et 2017 pourrait, si elle persiste, faire évoluer la position

2. La Commission européenne publie également des données pour le même indicateur. Pour l'année 2015, il existe pour certains pays des écarts avec l'estimation de l'OMS allant jusqu'à 2 à 3 litres d'alcool pur par an et par habitant de 15 ans et plus. Les volumes d'alcool pur consommés en Allemagne deviennent ainsi inférieurs à ceux de la France, et ceux du Royaume-Uni deviennent légèrement supérieurs.

qu'occupe la France dans ce domaine. Dans les pays au développement économique comparable hors UE, le niveau de tabagisme est nettement inférieur. En 2015, 11 % des Américains et des Islandais et 15 % des Néo-Zélandais âgés de 15 ans et plus déclaraient fumer quotidiennement (Lermenier-Jeannet, 2018).

À l'adolescence, les jeunes Français se distinguent déjà par une proportion élevée de fumeurs : 26 % des élèves de 15-16 ans ont consommé du tabac dans le dernier mois en 2015, alors que la moyenne des pays participants s'établit à 21 %. La proportion de fumeurs quotidiens au cours de cette même période est de 16 % (14 % chez les garçons et 17 % chez les filles) en France, contre 12 % pour l'ensemble des pays participants (The Espad Group, 2016).

La position de la France apparaît un peu différente si l'on se réfère aux volumes de vente par habitant. En métropole, ces volumes sont deux fois inférieurs à la moyenne européenne<sup>3</sup>, avec 811 grammes de tabac par habitant en 2017, soit l'équivalent de 40 paquets de 20 cigarettes par an. La discordance de classement, selon le niveau de ventes ou la prévalence du tabagisme quotidien, s'explique par l'importance des achats effectués hors du réseau des buralistes, en particulier dans les pays voisins aux frontières nord-est et sud-ouest de la France (Lermenier-Jeannet et Palle, 2017).

## Drogues illicites : l'Hexagone en tête pour le cannabis

Selon l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA), la France apparaît depuis les années 2000 comme le pays avec la prévalence de consommation de cannabis la plus élevée de l'UE. Avec 41 % d'individus âgés de 15 à 64 ans indiquant avoir déjà fumé du cannabis, la France occupe en 2016 la 1<sup>ère</sup> place du tableau européen, devant le Danemark (38 %), l'Italie (33 %) et l'Espagne (32 %). La proportion de consommateurs dans l'année confirme le 1<sup>er</sup> rang français (11 % contre 7 % en moyenne européenne).

Les adolescents français se distinguent particulièrement par une prévalence de l'usage de cannabis : 17 % des élèves âgés de 15-16 ans en ont consommé au cours du dernier mois, contre 7 % en moyenne pour les pays inclus dans l'enquête ESPAD (The Espad Group, 2016).

En tête du classement européen, la France se situe, en termes de prévalence élevée de l'usage occasionnel ou régulier de cannabis, à des niveaux comparables à ceux des États-Unis et du Canada, pays qui comptent le plus de consommateurs au monde (Johnston *et al.*, 2018 ; Rotermann et MacDonald, 2018 ; SAMHSA, 2017).

Cette prévalence élevée de la consommation de cannabis contraste avec celle de stimulants, plus faible que dans d'autres pays. Concernant la cocaïne, la France occupe néanmoins les premiers rangs du tableau européen, derrière le Royaume-Uni et l'Espagne qui comptent près de 10 % d'expérimentateurs et 2 % d'usagers dans l'année parmi les 15-64 ans.

*3. Moyenne calculée en excluant le Luxembourg, où les ventes sont très élevées en raison de la vente aux résidents d'autres pays liée au bas niveau des prix du tabac.*

En termes de diffusion de la MDMA/ecstasy, la France arrive en 5<sup>e</sup> position au sein de l'UE, avec un taux d'expérimentation de 4,1 % parmi les 15-64 ans, deux fois inférieur à celui des pays les plus consommateurs (Irlande, Pays-Bas, Royaume-Uni, République tchèque).

Les usages d'autres drogues illicites, comme par exemple l'héroïne, ne sont déclarés que par une très faible proportion de la population, en France comme dans les autres pays européens. Si l'EMCDDA ne fournit pas de données comparables pour ce produit, on dispose d'estimations du nombre d'usagers problématiques d'opioïdes<sup>4</sup> (EMCDDA, 2018a) grâce à des méthodes statistiques spécifiques : la France, avec 5,7 usagers problématiques d'opioïdes pour 1 000 habitants, fait partie des pays ayant des prévalences élevées. Ce niveau, plus faible qu'au Royaume-Uni (8 pour 1 000) et qu'en Irlande (6,2 pour 1 000), est comparable à ceux de différents autres pays européens (Portugal, Italie, Autriche, Lituanie, Lettonie).

---

*4. La diversité des méthodes d'estimation utilisées dans les différents pays doit cependant inciter à considérer ce classement avec prudence. Ces estimations ne sont d'ailleurs pas disponibles dans tous les pays.*